Nom du fournisseur ou marque commerciale: Beko						
Adresse du fournisseur: Arctic S.A Gaesti, Dambovita, 13 Decembrie Street, No 210, Romania						
Référence du modèle: WM218 457100000004						
Paramètres généraux du produit:						
Paramètre	amètre Valeur		Paramètre	Valeur		
	8,0		Dimensions en cm	Hauteur	84,5	
Capacité nominale (kg)				Largeur	60	
				Profondeur	54,6	
Indice d'efficacité énergétique (EEI <sub>W</sub> )	51,5		Classe d'efficacité énergétique	А		
Indice d'efficacité de lavage	1,031		Efficacité de rinçage (g/kg)	4,9		
Consommation d'énergie en kWh par cycle, sur la base du programme "eco 40-60" sur une combinaison de charges pleines et partielles. La consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation de l'appareil	0,468		Consommation d'eau égale en litres par cycle, sur la base du programme "eco 40-60" sur une combinaison de charges pleines et partielles. La consommation d'eau réelle dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	47		
Température maximale à l'intérieur du textile traité (°C)	Capacité nominale	32				
	Moitié	30	Taux d'humidité résiduelle pondéré (%)	53,9		
	Quart	24				
Vitesse d'essorage (tours/min)	Capacité nominale	1351				
	Moitié 1351		Classes d'efficacité d'essorage	В		
	Quart	1351				
Durée du programme (h:min)	Capacité nominale	3:38				
	Moitié 2:47		Туре	à pose libre		
	Quart	2:47				
Émissions de bruit acoustique dans l'air ors de la phase d'essorage [dB(A) re 1 pW]	76		Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air (phase d'essorage)	В		
Mode arrêt (W) (le cas échéant)	0,50		Mode veille (W) (le cas échéant)	0,50		
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	4,00		Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	0,00		
Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur:			24 mois			
Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage			NON			
Informations complémentaires:						
Lien internet vers le site web du fourn (UE) 2019/2023 de la Commission: <b>h</b>			es informations visées à l'annexe II, po o <b>m</b>	oint 9, du rèç	glement	